

# HONORAIRES SQUARE HABITAT

SAS SQUARE HABITAT CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE-LOIRE

Applicable à compter du 1 Janvier 2017

## HONORAIRES DE TRANSACTION IMMOBILIERE : PRIX TTC en euros

Pourcentage applicable sur le prix de vente net revenant au vendeur

Honoraires à la charge du vendeur

Base de calcul	Pourcentage	Redevable
De 0 à 30.000€	Forfait de 3.000€ TTC	vendeur
De 30.001€ à 42.000€	10% TTC	vendeur
De 42.001€ à 62.000€	9% TTC	vendeur
De 62.001€ à 130.000€	8% TTC	vendeur
De 130.001€ à 160.000€	7% TTC	vendeur
De 160.001€ à 210.000€	6,5% TTC	vendeur
De 210.001€ à 305.000€	6% TTC	vendeur
Au delà de 305.000€	5% TTC	vendeur

## HONORAIRES GERANCE LOCATIVE : PRIX TTC en euros

### LOCAUX D'HABITATION

#### Frais de gestion locative :

Honoraires de base à la charge du propriétaire , calculés sur la totalité des encaissements (hors dépôt de garantie) et payables mensuellement.

- ) **8,40% TTC** soit 7% HT pour un seul bien
- ) **7,20% TTC** soit 6% HT pour 2 à 5 biens ou pour 1 bien acquis par le biais du service transaction
- ) **6% TTC** soit 5% HT pour un nombre de biens égal ou supérieur à 6

Frais de gestion de sinistre d'assurances : forfait de 100€ TTC

Frais de résiliation de mandat de gestion : 100€ TTC

Forfait de transmission dossier contentieux (pour huissier, avocat..) : 60€ TTC

#### EN OPTION et sur demande :

Etablissement de la déclaration annuelle des revenus fonciers : 70€ TTC

Frais de constitution des dossiers ANAH : 150€ TTC

#### Honoraires correspondant à la visite, la constitution du dossier de candidature et la rédaction du bail.

Part propriétaire: 8 €uros TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.

Part locataire: 8 €uros TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.

#### En ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation ou de commerces situés dans la Région Parisienne,

les honoraires correspondant à la visite, la constitution du dossier de candidature & la rédaction du bail sont les suivants:

Part locataire: 12 €uros TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable (loi ALUR)

Part propriétaire: 31 €uros TTC / m<sup>2</sup> habitable pour les logements dont la surface habitable est inférieure à 75 m<sup>2</sup>.

27 €uros TTC / m<sup>2</sup> hab pour les logements dont la surface habitable est comprise entre 75 et 100 m<sup>2</sup>

22 €uros TTC / m<sup>2</sup> habitable pour les logements >100 m<sup>2</sup>

#### Honoraires relatifs aux états des lieux :

		Appartements					
		Studio / T1	T2	T3 / T4	T5	Pièce en +	Plus value meublé
Etat des lieux entrant ou sortant	tarif TTC	90 €	100 €	115 €	120€	10 €	35 €

		Maison					
		F1 / F2	F3 / F4 / F5	F6	F7	Pièce en +	Plus value meublé
Etat des lieux entrant ou sortant	tarif TTC	130 €	165 €	225 €	240€	10 €	75 €

**IMPORTANT : depuis la loi ALUR**

L'Etat des lieux entrant est partagé pour moitié entre propriétaire et locataire, dans la limite du plafond de la loi ALUR  
L'Etat des lieux sortant est à la charge exclusive du propriétaire

**LOCAUX COMMERCIAUX**

**Frais de rédaction d'actes : à la charge du propriétaire ou du locataire ou partagés entre les deux**

Base forfaitaire correspondant à un mois de loyer

Pour un renouvellement, base forfaitaire correspondant à un mois de loyer.

**Frais de gestion locative :**

Honoraires de base à la charge du propriétaire , calculés sur la totalité des encaissements (hors dépôt de garantie) payables mensuellement.

- ) 8,40% TTC soit 7% HT pour un seul bien
- ) 7,20% TTC soit 6% HT pour 2 à 5 biens ou pour 1 bien acquis par le biais du service transaction
- ) 6% TTC soit 5% HT pour un nombre de biens égal ou supérieur à 6

**Frais de correspondance : 1,30€ par quittance à la charge du preneur.**

Frais d'état des lieux à charge du propriétaire

Les honoraires de rédaction d'acte et les honoraires de gestion indiqués sur le présent document s'appliquent dans les départements de la Loire et de la Haute Loire .

**FRAIS ANNEXES (LOCAUX D'HABITATION & COMMERCIAUX) :**

**Honoraires sur les travaux d'entretien courant (dans le cadre d'un mandat de gestion):**

Montant des travaux TTC	Honoraires de l'agence TTC
Inférieur à 750€	Compris dans la gestion courante
Inférieur ou égal à 3.100€	4%
Au-delà de 3.100€	3%

Frais de recherche d'archives : 12€ TTC Frais de copie : 0,50€TTC par page hors contrat de bail

**SQUARE HABITAT CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE-LOIRE SAS au capital de 600.000€**

Siège social 24 rue de l'avenir 42650 SAINT JEAN BONNEFONDS

immatriculée au RCS de ST ETIENNE SIREN N°393 398 722 TVA INTRACOMMUNAUTAIRE N°FR 88 393398722

Titulaire de la carte professionnelle "transactions sur immeubles et fonds de commerce / gestion immobilière"

N° CPI 4202 2016 000 010 306 délivrée par la CCI Saint-Etienne Montbrison

Filiale du CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE LOIRE

Société mandataire d'intermédiation en assurance, immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 09 049 396

**Pour le service Transaction :** garantie par la CAMCA 75 rue la Boétie 75008 PARIS

à hauteur de 300.000€ et titulaire d'un compte spécial (article 55 du Décret du 20 juillet 1972) n° 62743252060

ouvert auprès de la CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE LOIRE

**Reproduction des dispositions de l'article 52 du décret de 1972**

"Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du Garde des Sceaux, ministre de la justice , et du ministre de l'économie et des finances.

Un double du reçu demeure dans un carnet de reçu".

**Pour le service Gestion :** garantie par la CAMCA 75 rue la Boétie à PARIS à

hauteur de 1.800.000€ et titulaire d'un compte gérance n° 62743219060. ouvert auprès du CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE LOIRE